

2 RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **28 avril 2022 à 11 heures**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, incluant le rapport sur la gestion du groupe et le compte-rendu sur la conclusion des conventions visées par l'article L.441-7 de la loi modifiée du 10 août 1915 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels 2021, les états financiers consolidés du groupe et sur l'exécution de sa mission ;
- Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice statutaire au 31 décembre 2021 ;
- Décharge aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;
- Lecture et vote consultatif sur le rapport annuel de rémunération 2021 de la Société ;
- Approbation de la politique de rémunération ;
- Rémunération des administrateurs ;
- Quitus au réviseur d'entreprises agréé pour sa mission au titre de l'exercice 2021 ;
- Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé ou nomination d'un nouveau Réviseur d'entreprises agréé ;
- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer aux Assemblées Générales, de s'y faire représenter par procuration ou d'y voter par correspondance.

Considérant la loi modifiée du 23 septembre 2020 portant des mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés, pris en raison de la pandémie mondiale du « Coronavirus », les actionnaires sont informés que la présente Assemblée sera tenue sans réunion physique. Par conséquent, la participation en personne ne sera pas possible et tous les actionnaires sont invités à participer à la présente Assemblée et d'exercer leurs droits exclusivement en votant par correspondance ou en donnant procuration ou par mandataire désigné.

2.1 PRÉSENTATION DE SWORD GROUP

Pour répondre aux enjeux stratégiques de ses clients, aux exigences d'adaptation de leurs environnements technologiques et aux besoins d'évolution de leurs processus métiers, Sword est structuré en centres de compétences spécialisés (Business Units). Nous assurons à nos clients une proximité, un savoir-faire à haute valeur ajoutée, une capacité élevée de production et une approche économique optimisée.

L'activité se compose de deux divisions :

- Services : organisé en centres de compétences, représentant 90 % du chiffre d'affaires du Groupe,
- Software : représentant 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Services : Sword conseille les entreprises dans la mise en place de solutions innovantes, développe et intègre ces solutions sur le plan technique et accélère les programmes de transformation digitale internes et externes.

Software : Sword propose des solutions globales pour la « Gouvernance, le Risque & la Conformité » (Sword GRC), pour « la planification, la collaboration et l'organisation d'événement » (Sword Venue).

L'un des facteurs-clés de la réussite de Sword est la proximité de service que nous développons avec nos clients.

2.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

- Au 1er mars 2021, le Groupe a acquis 100% du capital d'Almaz Informatique SA, une société de droit suisse, pour un montant de 2 520 KCHF (équivalent à 2 293 K€), hors complément de prix.
- Au 20 juillet 2021, le Groupe a acquis 100% des actions de AiM Services Holding SA, une société de droit suisse, pour un montant de 5 780 KCHF (équivalent à 5 264 K€), hors complément de prix.

2.3 RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE ET PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2.3.1 Les engagements de Sword en matière de responsabilité d'entreprise

Nous avons choisi dès le début des objectifs humains, et nous avons depuis complété nos « **engagements** » comme suit :



■ **Lutte contre le changement climatique**

Depuis 2016, date de l'introduction de la politique de véhicules électriques au sein de l'entreprise, nous avons travaillé à la baisse constante de nos GES en ayant à l'esprit l'exigence d'une neutralité carbone à l'échéance 2030.



■ **Féminisation de notre staff**

Nous venons d'un métier historiquement très masculin, et nous ciblons la parité au niveau de nos équipes afin de pouvoir, dans l'avenir, par promotions internes, arriver à une parité au niveau du management.

Le cap est dorénavant franchi des 42 % de femmes au sein de notre effectif global.



■ **Soutien d'une cause pouvant fédérer toutes nos cultures**

Le Groupe s'est engagé dans la cause féminine à tous les niveaux, et a investi en Europe et en Afrique sur des mécénats et des sponsorings destinés au sport féminin et à l'intégration de femmes, grâce à l'environnement sportif.

Exemple : notre programme actuel au Sénégal visant à intégrer 300 femmes par an dans la société grâce au football.



■ **Mise en application au quotidien de nos trois valeurs-clés**

Au lieu de gérer une approche « top down » pour nous assurer de l'adhésion de notre staff à nos trois valeurs, nous avons encore une fois évité une approche trop structurée : nous favorisons toutes les initiatives locales pouvant soutenir notre démarche.

■ **Vision claire et chiffrée de notre avenir**

Nous avons régulièrement informé nos collaborateurs et le marché de nos business plans à 4 ans. Le dernier business plan qui a été présenté nous conduit à 2025 et présente en plus des initiatives permettant de surperformer d'ici la fin du plan.

■ **Pérennisation de notre Groupe**

Nous avons depuis 2018 établi des analyses de risques, business unit par business unit, lesquelles sont consolidées au niveau groupe, puis présentées et discutées, puis complétées par le Conseil d'Administration.

Nous avons de plus, de par la décentralisation du groupe, promu des directeurs de BU autonomes, gérés eux-mêmes par des directeurs généraux, réduisant de fait le risque d'isolement de ces managers.

2.3.2 Sword | une implication à tous les niveaux

Au lieu de créer des comités ESG et de rendre cette approche « **fonctionnelle** », nous l'avons rendue « **opérationnelle** » et dès 2022, depuis le Conseil d'Administration jusqu'aux équipes projets, tous les niveaux d'activités devront proposer et mettre en place une politique d'amélioration constante :

- **Dans le domaine social : promotions internes, respect des autres, diversité, dialogues**
Notons simplement que depuis très longtemps cette stratégie a été appliquée et s'avère payante, ceci étant dû à la nature même d'un groupe totalement globalisé et décentralisé, impliquant des collaborateurs de toutes provenances.
- **Dans le domaine de la conduite des affaires** : satisfaction des clients, sécurité, approvisionnement responsable.
- **Dans le domaine sociétal** : protection numérique de tous les acteurs, engagement citoyen et éthique.
- **Dans le domaine environnemental** : cibler la neutralité carbone sur toute la chaîne, tant au niveau de nos clients qu'au niveau de nos fournisseurs.
Un comité ad hoc sera formé en 2022. Il reportera au Conseil d'Administration et devra contrôler que l'ensemble du Groupe, non seulement adhère à ces principes, mais les applique réellement.



2.3.3 Un contrôle permanent

- **Reconnaisances majeures et certifications**
 - La grande majorité de nos filiales sont certifiées ISO 27001, ISO 9001 et ISO 20000 et nous allons dans un premier temps étendre toutes les certifications à l'ensemble du Groupe.



- Au niveau Groupe :

En 2011, Sword Group a adhéré au Global Compact (Pacte Mondial des Nations Unies), s'engageant ainsi à respecter les 10 principes liés aux Droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption.

Par cette adhésion, la société tient à montrer qu'elle est une entreprise citoyenne dans l'économie mondiale. Le choix du Global Compact a été fait car il garantit un cadre mondialement reconnu ainsi qu'une pérennité. Sword Group veille ainsi au bon respect des 10 principes édictés par le Pacte Mondial des Nations Unies :

- Déclaration universelle des droits de l'homme,
- Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail,
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement,
- Convention des Nations Unies contre la corruption.

Droits de l'homme

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence et
- À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective,
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire,
- L'abolition effective du travail des enfants,
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Les entreprises sont invitées :

- À appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



www.unglobalcompact.org

La Responsabilité Sociale de Sword Group est de considérer l'entreprise non seulement comme un lieu de production et un centre de profit, mais aussi comme ayant une responsabilité pour son environnement (dimension humaine en interne et en externe, respect de l'environnement...).

L'application de ce cadre général se concrétise à travers différentes actions adaptées aux spécificités de Sword Group, de ses métiers, de ses collaborateurs et de ses filiales.

De même, le Groupe participe aux évaluations des agences extra-financières comme :

ecovadis



Le Groupe a entamé une mise à jour de toutes ces évaluations sur 2021 et poursuivra les années futures.

2.3.4 Responsabilité sociale et environnementale

2.3.4.1 Lutte contre le changement climatique

Étant donné que le Groupe n'a pas d'activité industrielle à proprement parler, notre démarche a dû être beaucoup plus fine :

- **Au niveau des réflexes de nos collaborateurs au quotidien**
Nous avons aidé financièrement nos collaborateurs désireux de passer aux véhicules propres, par l'aide à la location de voitures électriques et/ou de vélos électriques.
Le covoiturage est également encouragé avec la mise en place de partenariats locaux.
- **Au niveau de la gestion de nos collaborateurs**
Nous sommes dans une phase de réduction systématique des déplacements et d'investissements lourds dans tous les outils numériques permettant la communication à distance, comme par exemple :
 - Financement des installations à domicile pour notre personnel indien,
 - Systèmes de visioconférence sophistiqués et nombreux dans chaque établissement,
 - Soin apporté aux critères de proximité intrinsèquement moins consommateurs d'énergie.
- **Au niveau de la gestion de nos locaux**
Nous avons réduit la consommation énergétique par des initiatives multiples (alimentation électrique commandée par la présence, meilleure isolation de nos bureaux, contrôle des chauffage/climatisation inutiles en cas d'absence, réutilisation systématique de la chaleur émise par nos data centers en vue de diminuer notre facture de chauffage).
À l'issue des deux premières années de mise en application de cette politique, l'énergie dépensée par collaborateur a été diminuée de 22 %.
- **Au niveau de la gestion de notre fonctionnement**
Nous avons mis en place une politique de gestion de tous nos actifs matériels :
 - Augmentation de la durée de vie de nos équipements,
 - Gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques,
 - Gestion de nos déchets papier/carton avec récupération systématique par des sociétés spécialisées, et qui font travailler du personnel en situation de handicap,
 - Réutilisation systématique du matériel en fin de vie, notamment par l'intermédiaire de dons à des ONG,
 - Utilisation maximale des outils numériques, notamment dans notre communication, afin de diminuer l'utilisation du papier.

	60 % de l'énergie consommée est verte		97 % de notre matériel informatique est recyclé
	80 % de nos déchets sont recyclés		92 % des achats sont réalisés auprès de fournisseurs locaux <i>*hors matériel informatique</i>

2.3.4.2 Féminisation de notre staff

Cet objectif doit rester égalitaire, à savoir que nous devons recruter et promouvoir des éléments féminins tout en prenant garde que cette politique soit totalement sous-tendue par le mérite et non pas par les chiffres.

C'est pour cela que nous avons entrepris une politique d'amélioration, comme nous le faisons d'habitude, permettant de cibler une meilleure répartition hommes/femmes petit à petit et niveau par niveau.

Le monde de l'IT est un monde qui a été jusque dans les années 2000 extrêmement masculin, et ceci n'a pas permis à certaines sociétés de promouvoir des femmes à tous les niveaux.

En conclusion, la décision prise avec le Conseil d'Administration est la suivante :

- Privilégier, à capacité égale, le recrutement de femmes, de manière à passer de 42 à 50 % le nombre de femmes au sein de l'entreprise,
- Promotion interne associée à des formations afin que le niveau des directeurs de BU arrive à la parité d'ici 7 ans,
- Favoriser la féminisation de « l'Executive Management Committee », soit par promotion interne, soit par recrutement,
- Proposer des administratrices à l'Assemblée Générale.

2.3.4.3 Soutien de causes pouvant fédérer toutes nos cultures

Cette initiative, émanant de nos équipes en charge des marchés du sport, consistait à l'origine à aider une équipe de football féminine afin de promouvoir ce sport au niveau professionnel (exemple : Olympique Lyonnais féminin).

Depuis, cette stratégie a évolué :

- Au niveau des pays (exemple : Sénégal),
- Au niveau de sa forme (exemple : football amateur),
- Au niveau de ses objectifs même (exemple : aide apportée à 300 femmes par an au Sénégal afin de les réintégrer dans la société au travers du sport).

En parallèle, nous avons via le mécénat aidé des équipes féminines dans des marathons caritatifs, et nous avons engagé des équipes Sword dans des courses à objectif caritatif.

Par ailleurs, nous sommes impliqués sur les initiatives suivantes :

- Le recrutement de réfugiés pour des activités opérationnelles non essentielles, en partenariat avec Powercoders,
- Des partenariats avec la Croix-Rouge, Terre des Hommes, Médecins sans Frontières et l'UNICEF,
- L'aide aux personnes handicapées,
- Le coaching de jeunes étudiants à travers un programme de mentoring dans trois pays : le Royaume-Uni, le Liban et la France.

2.3.4.4 Mise en application de nos 3 valeurs-clés

Au niveau de notre stratégie RSE, il nous a semblé que le succès viendrait de la capacité qu'ont les collaborateurs de partager les mêmes objectifs.

Étant donné que nos trois valeurs sont simples et compatibles avec tous les critères d'une bonne politique RSE, nous avons préféré faire en sorte qu'il y ait de nombreuses initiatives locales permettant de promouvoir nos valeurs qui proviennent de nos équipes.

■ Le respect

Le respect d'autrui a par exemple été porté par des projets tels que « nos collaborateurs ont du talent », projet qui permettrait de promouvoir des talents « non professionnels » existant chez nos collaborateurs et de favoriser par là-même le respect de chacun et le partage.

■ La rigueur

Il est extrêmement difficile de motiver des équipes sur le mot « rigueur ». Par contre, si la rigueur devient le moyen d'épanouissement d'une personne au sein d'une équipe de par le fait que cette rigueur lui permet d'avoir un espace de liberté, cette valeur devient partagée.

Nous avons mis en place un challenge constant résumé par « plus de délégation versus plus de rigueur », et surtout nous avons extrêmement simplifié nos règles.

■ L'implication

Le mot « implication » commence au niveau des détails, la somme des détails permettant la réussite de tous. Que ce soit au niveau de notre communication, de nos activités commerciales, du succès de nos projets, tous nos collaborateurs sont impliqués, considérés et remerciés.

À nouveau, les initiatives doivent venir des équipes sur le terrain.

2.3.5 Indicateurs de performance extra-financiers

Le tableau ci-dessous présente pour chaque domaine extra-financier les politiques mises en œuvre par le Groupe et résultats obtenus ainsi que les objectifs futurs.

Domaine	Objectifs	Politiques mises en oeuvre	Résultats / Objectifs
Personnel	Processus d'engagement	Renforcer l'attractivité auprès des universités et des écoles d'ingénieurs	Augmentation du nombre d'embauche sur 2021
		Maintenir un environnement de travail de qualité	Le taux d'absentéisme est faible
	Rétention du personnel	Donner à chaque collaborateur les moyens d'évoluer et de développer ses compétences à travers des programmes de formation	En 2021, 55 % des collaborateurs Software et 48 % de collaborateurs Services, ont suivi une formation interne ou externe.
Informatique	Sécurité, fiabilité et continuité de nos systèmes	Assurer la protection de nos données	Diriger le déploiement de la norme ISO27001 (et des technologies/politiques connexes) à l'échelle du Groupe. Produire un ensemble complet de normes, de processus et de documents. Déployer des outils de gestion pour garantir le maintien de la sécurité informatique et de l'information.
Ethique et Gouvernance	Modification des lois et réglementations	Renforcer le dispositif de contrôle interne	Le Groupe a créé sur 2021 un comité de Gouvernance, d'Éthique et de Responsabilité pour renforcer son contrôle sur ces aspects
Environnement	Energie et émissions de carbone	Recourir à des énergies vertes	En 2021, 60 % de l'énergie consommée est verte

2.3.6 Les données chiffrées au niveau ressources humaines

2.3.6.1 Effectifs consolidés

2021	Effectif facturable			Effectif non facturable	Total
	Employés	Sous Traitants	Total		
Software	124	-	124	24	148
IT Services	986	690	1 676	159	1 835
Offshore	185	142	327	14	341
Holding	-	-	-	5	5
Total	1 295	832	2 127	202	2 329

2.3.6.2 Nombre de recrutements | par Pays - par Division

Governance Risk & Compliance	52
BeLux-Grèce-Espagne	235
Suisse-Canada	116
UK-US	140
Autres	103
Total	646

Pour comparaison en 2020, 225 nouveaux collaborateurs avaient été recrutés.

2.3.6.3 Rotation du personnel

Sur 2021, hors acquisition, la rotation du personnel est de 8,4 % soit une augmentation nette de 487 personnes. Par division cela correspond à 8 % en Software et à 9,3 % en Services.

Pour comparaison en 2020, la rotation du personnel était de 10 % en Software et 9 % en Services.

2.3.6.4 Formation du personnel

40 heures par FTE (full-time equivalent) en Software et 31 h par FTE en Services. En 2021, 55 % des collaborateurs Software et 48 % de collaborateurs Services, ont suivi une formation interne ou externe.

2.3.6.5 Recherche et Développement

Les activités de recherche et développement se concentrent dans les domaines suivants :

SOFTWARE

La R&D réalisée sur les produits existants et sur le développement de nouveaux modules GRC représente pour 2021 30,1 % du chiffre d'affaires Software.

SERVICES

La R&D capitalisée correspond à 0,9 % du chiffre d'affaires Services.

2.4 ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Le Conseil d'Administration de Sword Group a, depuis le 20 décembre 2010, adopté une charte Éthique. Cette charte a, notamment, pour objet de formaliser les valeurs et principes communs essentiels à Sword Group et à ses collaborateurs et d'affirmer l'engagement éthique de Sword Group, dans tous ses domaines d'activité, vis à vis des actionnaires, des membres de l'entreprise, de ses clients, fournisseurs et différents partenaires.

2.4.1 Engagements de Sword Group

- Envers ses actionnaires : Sword Group souhaite leur assurer la bonne rentabilité de leur investissement et leur fournir régulièrement une information transparente et complète, loyale et sincère,
- Dans ses rapports avec ses clients : Sword Group respecte des principes d'intégrité et de loyauté et s'engage à fournir des produits et services de qualité et à respecter les engagements pris. Ainsi, les compétences, infrastructures et expériences de Sword Group sont mises au service de ses clients, pour les aider à améliorer leurs performances, à augmenter leur efficacité et à maximiser leurs retours sur investissement. Le succès de ses produits et solutions repose sur une combinaison unique d'experts en industrie et d'experts en technologie, qui ont une parfaite compréhension des défis de l'entreprise et s'engagent à fournir, dans le cadre d'une étroite collaboration, des solutions innovantes. Le talent des équipes de Sword Group et le solide réseau de partenaires affiliés sont la clé de la réussite durable de notre société. Une charte anti-corruption a également été mise en place pour sensibiliser les collaborateurs,
- Dans ses rapports avec ses fournisseurs : Sword s'engage via sa charte achat responsable à privilégier des fournisseurs et prestataires locaux, à développer des relations durables,
- Envers ses collaborateurs : Sword Group veille au respect des droits des salariés, à leurs conditions de travail et au développement de leurs compétences professionnelles. Sword Group veille à l'épanouissement personnel de ses collaborateurs, au respect de leur vie privée et tente de favoriser leur créativité et leur esprit d'initiative. Sword Group souhaite développer avec chacun de ses collaborateurs une relation de confiance, respectueuse et rigoureuse. Le Groupe a mis en place une politique de dénonciation afin de couvrir les préoccupations qui relèvent de l'intérêt public,
- Envers la société civile : Sword Group participe au développement économique et social des pays dans lesquels elle travaille et dont elle respecte la législation en vigueur. Sword Group adhère, notamment, aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et de l'Organisation Internationale du Travail. Sword Group respecte les règles de libre concurrence et veille à la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes. Sword Group n'intervient pas dans la vie politique et ne contribue pas au financement des partis politiques. Dans le cadre de ses activités, Sword Group veille au respect de l'environnement et au développement durable. En accord avec ses valeurs, Sword Group est signataire et membre du Pacte Mondial des Nations Unies.

2.4.2 Engagements des collaborateurs de Sword Group

Les collaborateurs étant les vecteurs au quotidien des principes et valeurs de Sword group, il leur est demandé :

- De se conformer à la législation applicable,
- D'être loyaux et intègres vis à vis de Sword Group et de veiller à la qualité des relations humaines au sein des équipes de travail et, notamment, dans ce cadre, ne pas accepter ou solliciter de cadeaux ou des avantages excédant les usages courants ou la pratique commerciale et de nature à influencer leur comportement,
- D'appliquer rigoureusement les règles de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement,
- D'établir des relations claires, honnêtes et professionnelles avec les clients et partenaires de Sword Group. Les employés doivent ainsi apporter à leurs clients et partenaires une excellente approche commerciale et des savoir-faire techniques de haut niveau,
- De ne pas divulguer à des tiers ou à des personnes employées au sein du Groupe qui ne sont pas habilitées à en avoir connaissance, les informations confidentielles professionnelles auxquelles ils ont accès,
- De respecter la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès et notamment, de ne pas utiliser, à des fins personnelles, directement ou indirectement, des informations privilégiées qu'ils pourraient détenir dans le cadre de leurs fonctions, et s'abstenir de tout délit d'initié,
- D'éviter toute situation de conflit d'intérêts entre Sword group et son intérêt personnel,
- S'ils participent à une activité politique, de le faire à titre privé, en dehors du temps et du lieu de travail en s'abstenant de communiquer sur leur appartenance à Sword Group.

2.5 REVUE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant présente le compte de résultat consolidé simplifié du Groupe Sword de l'exercice clos le 31 décembre 2021 avec le comparatif 2021.

Année			
M€	2021	2020	Croissance organique
Chiffre d'affaires	214,6	212,5	+ 21,5 %
EBITDA	29,3	29,5	+ 21,0 %
Marge d'EBITDA	13,6 %	13,9 %	-

Les analyses suivantes sont réalisées sur une base de comparatif 2021/2020.

2.5.1 Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 214,6 M€ en 2021 avec une rentabilité de 13,6 % (EBITDA). Le backlog au 31 décembre 2021 atteint 24,1 mois de chiffre d'affaires en comparaison du chiffre d'affaires budgété 2022 pour un périmètre identique.

Répartition détaillée du chiffre d'affaires et de l'EBITDA :
Les pourcentages sont calculés à partir des chiffres en K€.

PAR DIVISION

M€	Chiffre d'Affaires	EBITDA	%
Software	19,7	5,4	27,3 %
Governance Risk & Compliance	19,7	5,4	27,3 %
IT Services	194,8	23,8	12,3 %
BeNeLux-Grèce-Implantations UE	62,1	5,2	8,4 %
Suisse-Canada	46,9	4,3	9,2 %
UK-US	75,0	11,3	15,1 %
Autres (incluant l'offshore)	10,8	3,0	28,0 %
Total	214,6	29,3	13,6 %

SOFTWARE

M€	Consolidé	
	2021	2020
Chiffre d'affaires	19,7	16,4
EBITDA	5,4	4,1
%	27,3 %	25,3 %

Cette division regroupe les produits de GRC.

Elle affiche une croissance organique de + 20 % sur l'année 2021. Le développement de nouveaux modules réalisé grâce à l'investissement en R & D est en ligne avec les prévisions et devrait porter ses fruits en 2022.

SERVICES

A / BeNeLux - Grèce - Implantations UE

M€	Consolidé	
	2021	2020
Chiffre d'affaires	62,1	50,6
EBITDA	5,2	4,9
%	8,4 %	9,7 %

La marge bénéficiaire du BeLux affiche toujours une surperformance et la croissance organique ressort à + 22,7 %. Le carnet de commande croît plus rapidement que le chiffre d'affaires.

B / Suisse - Canada

M€	Consolidé	
	2021	2020
Chiffre d'affaires	46,9	29,8
EBITDA	4,3	3,0
%	9,2 %	10,2 %

La Suisse affiche une croissance organique de + 27,3 %.

Une nouvelle société a été intégrée au périmètre en juillet 2021 et est d'ores et déjà en ligne avec les normes du Groupe.

C / UK - US

M€	Consolidé	
	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Chiffre d'affaires	75,0	63,2
EBITDA	11,3	10,0
%	15,1 %	15,8 %

La croissance organique de cette division ressort à + 18,7 %. L'entité de Houston (Texas) est en avance par rapport au plan dans notre Business Plan.

D / Autres (offshore + autres)

M€	Consolidé	
	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Chiffre d'affaires	10,8	9,1
EBITDA	3,0	1,6
%	28,0 %	17,6 %

La croissance organique est de + 17,6 % pour 2021. La création de l'entité de Chypre viendra sécuriser nos activités libanaises.

⁽ⁱ⁾ Une activité générant 2,3 M€ a été transférée de l'entité « Offshore - Autres » vers l'entité « UK – US » au 1^{er} janvier 2021.

TOTAL GLOBAL

M€	Consolidé	
	2021	2020
Chiffre d'affaires	214,6	169,2
EBITDA	29,3	23,7
%	13,6 %	14,0 %

2.5.2 Bénéfice avant intérêt, impôts et amortissements hors éléments non récurrents (EBITDA)

L'EBITDA consolidé sur 2021 s'est monté à 29 274 K€, soit 13,6 % du chiffre d'affaires 2021.

2.5.3 Endettement, capacité d'autofinancement et investissements

La trésorerie nette du Groupe (trésorerie active – endettement financier) est passée de 105,8 M€ au 31 décembre 2020 à 55 M€ (hors impact IFRS 16) au 31 décembre 2021.

La trésorerie générée par les activités opérationnelles se monte à 17 329 K€.

Les investissements bruts, incorporels (hors écarts d'acquisition, parts de marché et fonds de commerce) et corporels de l'exercice, se sont élevés à 10 284 K€.

2.5.4 Opérations d'acquisitions et de cessions

Les opérations sont évoquées dans la partie « faits marquants » et « événements postérieurs à la clôture » du présent rapport.

2.5.5 Politique de provisionnement

Le niveau des provisions pour risques et charges s'explique par une approche rigoureuse des risques provisionnés par les directeurs de Business Unit.

Ces risques et charges sont provisionnés sur la base de la meilleure estimation des coûts probables à supporter. Le montant des risques et charges provisionnés dans les comptes consolidés est de 1 086 K€ au 31 décembre 2021.

2.6 INDICATEURS DE PERFORMANCE ALTERNATIFS

Les indicateurs financiers non-IFRS présentés dans le rapport annuel ne relèvent pas d'un ensemble de normes ou de principes comptables et ne doivent pas être considérés comme un substitut aux agrégats comptables présentés conformément aux normes IFRS. Les indicateurs financiers non-IFRS doivent être lus en combinaison avec les états financiers consolidés préparés selon les normes IFRS. En outre, les indicateurs financiers non-IFRS de Sword Group peuvent ne pas être comparables à d'autres données intitulées « non-IFRS » et utilisées par d'autres sociétés.

La direction utilise des indicateurs financiers non-IFRS, en complément de l'information financière IFRS, pour évaluer sa performance opérationnelle, mesurer sa capacité à générer de la trésorerie, prendre des décisions de nature tant stratégique qu'opérationnelle, planifier et fixer ses objectifs de croissance. Le Groupe estime que les indicateurs financiers non-IFRS fournissent également aux investisseurs et aux analystes financiers une base pertinente pour évaluer la performance opérationnelle du Groupe dans le temps et pour la comparer à celle des autres sociétés de son secteur, ainsi que pour des besoins de valorisation.

Le Groupe utilise essentiellement 2 indicateurs financiers non-IFRS, à savoir **le taux de croissance organique** et **une mesure de la rentabilité calculée sur base de l'EBITDA**.

La croissance organique se définit comme la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant. Quant à la croissance organique à taux de change constant, elle correspond à la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant et à taux de change constant.

Pour mesurer la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le Groupe se base sur le périmètre existant à la fin de l'année de référence (en l'occurrence le 31 décembre 2021). Dès lors que le chiffre d'affaires consolidé des années N et N-1 est retraité de la manière suivante :

- Le chiffre d'affaires que les entités acquises durant l'année N ont généré antérieurement à la date de prise de contrôle par le Groupe est inclus ;
- Le chiffre d'affaires que les sociétés cédées durant l'année N ont généré tant pour l'année N-1 que pour l'année N est exclu.

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants, l'impact des taux de change est éliminé en recalculant le chiffre d'affaires de l'exercice N-1, sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice N.

La croissance organique permet d'évaluer la capacité du Groupe à générer de la croissance interne, autrement dit sa capacité à développer ses activités et à créer de la valeur ajoutée.

Le présent rapport présente la croissance du chiffre d'affaires soit en valeur historique avant retraitement, soit à périmètre constant ou à taux de change constant.

La rentabilité au niveau du Groupe se définit comme un taux de marge brute en comparant l'EBITDA courant (aussi appelé excédent brut d'exploitation courant) au chiffre d'affaires.

L'EBITDA courant correspond au chiffre d'affaires diminué des achats, des charges de personnel, des autres charges externes, des dotations aux provisions et des autres charges opérationnelles courantes et auquel sont ajoutés les reprises de provisions et les autres produits opérationnels courants, tel que présenté dans le compte de résultat consolidé. Dans le compte de résultats il est fait référence à « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements hors éléments non récurrents ».

Cet indicateur « rentabilité » a un double objectif :

- Estimer l'évolution du Groupe à moyen terme (coûts non récurrents exclus),
- Évaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie provenant de l'exploitation courante (autrement dit, sa capacité d'autofinancement)

À côté des indicateurs décrits ci-avant, le Groupe utilise l'**EBIT courant** (voir définition ci-après) comme point de départ à l'estimation des flux de trésorerie disponibles (« free cash flows ») lorsque qu'il procède aux tests de dépréciation du goodwill. Une analyse de sensibilités est réalisée à l'occasion de ces tests. Elle a pour objectif de faire fluctuer dans des fourchettes raisonnables les hypothèses servant de base aux projections financières estimées, en ce inclus l'EBIT exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

L'**EBIT courant** (repris comme « Bénéfice avant intérêts et impôts hors éléments non récurrents » dans le compte de résultat consolidé) est un agrégat similaire à l'EBITDA courant, si ce n'est qu'il donne une mesure de la marge opérationnelle du Groupe après déduction des charges d'amortissements, c'est-à-dire en tenant compte de sa structure d'investissement.

2.7 FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLES

2.7.1 Risques liés à l'activité du Groupe

Les risques les plus significatifs se résument comme suit et sont classés en 3 niveaux de survenance, de élevé *** à faible * :

	Degré d'importance
Risques liés à l'exécution des projets au forfait et à la reconnaissance des revenus associés	***
Risques liés au recrutement du personnel induit par la forte croissance organique	***
Risques liés à l'obsolescence technologique	**
Risques liés à la protection et la sécurité des systèmes	*
Risques liés à l'éthique et aux lois	*

Comme expliqué ci-après, la structure du Groupe et les mesures prises par le Groupe visent à atténuer les effets des risques susmentionnés en cas de survenance.

Risque lié à l'exécution des projets au forfait

L'approche méthodologique industrielle de Sword Group permet de garantir le respect des engagements de résultat, de coût et de délai. Cette approche est basée sur le système d'assurance qualité annexé à un ensemble de certifications adaptées à chaque division et qui se caractérise par :

- Sa conformité à la norme ISO 9001,
- Un engagement fort de la Direction Générale de Sword,
- Une implication quotidienne de tous les ingénieurs lors de la réalisation des projets.

Pour Sword Group l'assurance qualité d'un projet ne se limite pas à la rédaction du Plan d'Assurance Qualité, c'est sa parfaite assimilation par les différents intervenants du projet et le suivi qualité qui en feront son efficacité. Durant le projet, différentes personnes interviennent et doivent mener des actions concourant à la qualité du produit obtenu.

L'application d'une démarche d'Assurance Qualité sur un projet permet :

- La formalisation des objectifs prioritaires du projet,
- La mise en œuvre des règles et des moyens mis en œuvre pour les atteindre,
- La mise en œuvre des règles et des moyens pour les contrôler,
- De bien cibler les actions nécessaires au projet, et par là même d'accroître l'efficacité et le niveau de la prestation fournie.

Cependant l'obtention d'un produit de qualité est le résultat du travail de toute une équipe. L'Assurance Qualité canalise les actions menées par l'ensemble des intervenants d'un projet afin de le sécuriser et d'obtenir le niveau de qualité souhaité, néanmoins il ne remplace pas la compétence et la motivation de chacun qui sont les éléments de base de l'élaboration d'un produit de qualité.

Le suivi de chaque projet est réalisé mensuellement par les directeurs des business units, contrôlé par les directeurs financiers locaux et validé par la maison mère. En cas de doute sur certaines reconnaissances de revenus pour des projets au forfait, un audit externe est réalisé.

Sur l'exercice 2021, le cumul des jours gagnés et des jours perdus par rapport aux estimations initiales des charges des chantiers est positif, ce que nous devons à l'application systématique de notre démarche qualité.

Néanmoins, en cas de dérapage potentiel d'un chantier, l'intégralité des dépassements estimés par rapport au budget initial du chantier est immédiatement appréhendée en résultat par le biais de concessions commerciales (= temps excédentaire imputé sur le chantier non reconnu en chiffre d'affaires).

Risque lié au recrutement de collaborateurs

De par la forte croissance organique du Groupe, le Groupe est à la recherche constante de collaborateurs, éléments clés du succès du groupe. Le Groupe porte donc une attention particulière sur son attractivité et sur sa capacité à retenir les talents, notamment par les actions suivantes :

- Investissement dans la formation permettant le maintien en compétence et la mutualisation des connaissances,
- Implication au niveau des universités et des écoles d'ingénieurs, par la mise en place de stages, d'intervention régulière dans les cursus de formation,
- L'équilibre travail, famille, loisirs,
- L'égalité des traitements entre collaborateurs,
- L'accès aux managers à des « incentive plan » liés à la performance de leur société locale.

Risque lié à l'obsolescence technologique

La capitalisation de nos savoir-faire au travers de nos composants nous permet d'appréhender avec confiance les évolutions technologiques de nos partenaires et fournisseurs.

Risques liés à la protection et la sécurité des systèmes

Le maintien de nos infrastructures et des sauvegardes quotidiennes est géré par une société externe.

Une assurance responsabilité civile permet de couvrir nos risques en termes de dégâts provoqués par nos collaborateurs chez nos clients.

Les actions prévues sur les 3 prochaines années pour assurer la sécurité et la gouvernance des systèmes informatiques du Groupe sont les suivantes :

- Déployer des processus et des outils documentés pour obtenir une accréditation ISO27001,
- Effectuer (et agir sur) des tests de pénétration externes réguliers et des analyses de vulnérabilité internes,
- Déplacer toute la connectivité externe du groupe vers un portail sécurisé géré de manière centralisée,
- Déploiement d'un système de classification et de protection des documents (Microsoft AIP / DLP),
- Consolider toutes les connexions aux logiciels/services sur Azure AD (authentification unique sécurisée),
- Consolider la gestion du système et les outils de sécurité (Microsoft Defender / Azure Sentinel).

Risques liés à l'éthique et au respect des lois

Le groupe dispose d'une charte éthique. Cette charte a notamment pour objet de formaliser les valeurs et principes communs essentiels à Sword Group et à ses collaborateurs et d'affirmer l'engagement éthique de Sword Group, dans tous ses domaines d'activité, vis à vis des actionnaires, des membres de l'entreprise, de ses clients, fournisseurs et différents partenaires.

La direction financière du groupe est composée de deux personnes ayant travaillé dans le domaine de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. La direction financière du groupe n'est pas rémunérée en fonction des performances du groupe.

2.7.2 Structure et politique de financement

Depuis 2018, le groupe n'a plus d'endettement bancaire. L'intention de la direction de Sword Group SE est d'assurer le maintien de lignes de crédit bancaires importantes. Les lignes de crédit disponibles au 31 décembre 2021 s'élèvent à 90 millions d'euros.

Ces lignes de crédit ont pour vocation de financer la croissance interne et externe en fonction des opportunités des marchés, tout en maintenant une structure financière saine.

2.7.3 Risques financiers

Le Groupe adopte une politique de gestion prudente de ses risques de marché, principalement le risque de change. Les risques financiers auxquels le Groupe est exposé et les politiques pour y faire face sont détaillée dans la Note 4 des comptes consolidés.

2.7.4 Assurances

La politique générale d'assurance responsabilité civile, et des collaborateurs en mission, repose sur les trois pôles suivants :

- Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle pour toutes les sociétés du Groupe,
- Responsabilité des Dirigeants et mandataires sociaux de Sword Group et de ses filiales,
- Tous Risques Voyages des collaborateurs en mission.

La politique générale vise à couvrir les risques présentant un impact financier significatif et pour lesquels le Groupe ne pourrait s'auto assurer financièrement.

Les niveaux de garanties des contrats d'assurances responsabilité civile sont les suivants :

- Responsabilité Civile Professionnelle / RC Après livraison

Montant de la garantie | Tous dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et année d'assurance

- Responsabilité Civile Exploitation

Montant de la garantie | Tous dommages confondus : 10 000 000 € par sinistre

Dont :

- Dommages matériels et immatériels consécutifs : 1 500 000 € par sinistre
- Faute inexcusable : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
- Atteintes à l'environnement accidentelles : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
- Autres dommages immatériels : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
- Biens confiés : 2 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
- Recours des voisins et des tiers / Risques locatifs : 2 000 000 € par sinistre
- Défense pénale et recours dans la limite des honoraires agréés par le GIE CIVIS : 20 000 € par sinistre et 50 000 € par année d'assurance

- Responsabilité Civile des dirigeants et mandataires sociaux

L'assurance Responsabilité civile couvre les dirigeants, de droit et de fait dont les mandataires sociaux de Sword Group et des filiales au sein desquelles il est majoritaire. Cette assurance a pour objet de prendre en charge, en lieu et place des assurés, les frais de défense ainsi que les conséquences pécuniaires des réclamations introduites à leur encontre mettant en jeu leur responsabilité personnelle au titre de cette fonction, dans la limite du plafond de garantie souscrit : 15 M€ par sinistre et par année d'assurance.

L'assurance Tous Risques Voyages couvre les collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels.

D'autres assurances couvrent les dommages aux biens propres au Groupe Sword.

L'analyse des principaux risques inhérents à l'activité du Groupe, susceptibles d'être assurés et le nécessitant, sont normalement garantis par un des contrats d'assurances souscrits auprès de compagnies notoirement solvables.

2.7.5 Dispositif de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein du Groupe ont pour objet :

- D'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la Société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes au Groupe ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir, maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Les procédures de contrôle interne sont arrêtées par le Conseil d'Administration de Sword Group et un chargé du contrôle interne a été nommé pour le suivi des différents risques que le Conseil d'Administration a identifiés, conformément aux dix Principes de gouvernance d'entreprise recommandés par la Bourse de Luxembourg. Les procédures de contrôle interne se concentrent sur les activités opérationnelles et financières. Toutes les instances impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre des processus de contrôle interne.

En matière de procédures de contrôle interne liés à l'élaboration des informations financières et comptables, le groupe a mis en place les actions suivantes :

- Procéder à la remontée d'informations financières sous forme d'un reporting analytique mensuel permettant d'identifier et analyser les écarts par rapport aux objectifs fixés par la direction financière du groupe ;
- Fiabiliser le processus de consolidation et réduire les délais de production et de communication de l'information financière en s'appuyant sur :
 - La responsabilisation des directeurs des filiales,
 - L'utilisation d'un logiciel de consolidation permettant de sécuriser le traitement des données et l'élimination des transactions intragroupe,
 - La mise en place d'un module dédié à IFRS 16 sur les engagements liés aux bâtiments et aux véhicules,
 - La revue approfondie par la direction financière du Groupe.
- Systématiser la revue des informations financière trimestrielles par le Comité d'audit et par le Conseil d'Administration.

Bien que le système de contrôle interne ne puisse fournir une garantie absolue que les risques opérationnels et financiers soient totalement éliminés, il a pour vocation d'identifier les risques et de prévenir leur survenance.

2.7.6 Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, hormis les litiges provisionnés en comptabilité, il n'existe pas de litiges ou de faits pouvant entraîner une telle situation, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur les résultats, la situation financière ou le patrimoine de Sword Group SE ou de ses filiales.

2.8 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

2.8.1 Introduction

Depuis le 11 avril 2012, le Conseil d'Administration a décidé d'adhérer volontairement aux dix Principes de Gouvernance d'Entreprise de la Bourse de Luxembourg.

2.8.2 Charte de Gouvernance d'Entreprise

La Charte de Gouvernance présente le cadre de gouvernance des activités de Sword Group en application des dix Principes de Gouvernance d'Entreprise de la Bourse de Luxembourg auxquels la Société a adhéré. Elle a pour objet de clarifier les pouvoirs et les responsabilités des différentes entités constituant la gouvernance de Sword Group.

La Charte de Gouvernance complète les documents existants suivants :

- Un manuel administratif précisant toutes les procédures de contrôles internes, un livret d'accueil pour chaque collaborateur, précisant ses droits, ses devoirs et sa place par rapport au fonctionnement de Sword Group,
- Un manuel des principes comptables IFRS rédigé par un cabinet indépendant,
- Une bible technique par pays, qui intègre les normes de qualité en vigueur (CMM, ISO),
- Une charte éthique qui a été arrêtée par le Conseil d'Administration de Sword Group le 20 décembre 2010,
- Un règlement intérieur du Conseil d'administration, régulièrement mis à jour
- Une charte du Comité d'Audit,
- Une politique anti-corruption,
- Une politique de protection des données,
- Une politique de dénonciation.

Ces documents font régulièrement l'objet d'une procédure de révision initiée par le Conseil d'Administration.

Les différentes chartes et politiques sont disponibles sur le site web de la société.

2.8.3 Conseil d'Administration

2.8.3.1 Mission

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de Sword Group. Il se réunit autant de fois que nécessaire pour remplir ses obligations.

Le Conseil d'Administration est un organe collégial compétent pour prendre toutes décisions et accomplir tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les statuts réservent expressément à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Conseil d'Administration a notamment vocation à gérer les grandes orientations de l'organisation.
À ce titre :

- Il opère les choix stratégiques de l'entreprise ;
- Il gère toute question nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise ;
- Il contrôle et vérifie tous les points qu'il estime devoir surveiller.

2.8.3.2 Composition

Le Conseil d'Administration se compose de :



Jacques MOTTARD - Président
Échéance de Mandat : 2024



François BARBIER - Administrateur Indépendant - membre des 2 autres Comités
Échéance de Mandat : 2024



François-Régis ORY - Administrateur Indépendant - membre des 2 autres Comités
Échéance de Mandat : 2024



Frédéric GOOSSE - Administrateur
Échéance de Mandat : 2024



Nicolas MOTTARD - Administrateur

Échéance de Mandat : 2024



Antonella MICHELINO - Administrateur Indépendant - Nommée en 2021

Échéance de Mandat : 2024

Les membres du Conseil d'Administration ont été choisis pour leurs qualités financières et/ou techniques et leurs appartenances à des milieux professionnels différents, pouvant ainsi apporter une expérience enrichissante au Conseil.

François BARBIER, en tant que Directeur Général de 21 Centrale Partners, a acquis une expérience financière extrêmement utile pour le Groupe notamment dans le cadre de notre stratégie de M & A.

François-Régis ORY, en tant que créateur d'entreprise cotée en Bourse, a acquis grâce à son expérience une compétence opérationnelle propre à des sociétés moyennes devant communiquer au marché dans le cadre boursier.

Frédéric GOOSSE, en tant que créateur de sa propre fiduciaire au Luxembourg, apporte une connaissance de la gestion des holdings internationales au Luxembourg et l'optimisation des flux financiers entre pays.

Nicolas MOTTARD, en tant qu'anesthésiste – réanimateur impliqué dans plusieurs programmes de recherche, apporte au Groupe un savoir-faire essentiel dans le domaine de la santé.

Antonella MICHELINO, en tant que Directeur Général chez Midas Wealth Management, apporte au groupe un savoir-faire dans le cadre de recherche de cibles à acquérir.

La composition du Conseil d'Administration reflète la volonté de la Société d'intégrer au sein de son Conseil des administrateurs de qualité disposant de compétences variées et d'expertises avérées dans différents domaines. Le Conseil a toujours veillé à maintenir en son sein une composition équilibrée, notamment au vu de la présence d'administrateurs indépendants.

Les statuts de Sword Group prévoient un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion, nommés pour une durée maximale de quatre ans. Le Conseil d'Administration est composé de personnes compétentes et avisées, qui ont été choisies en tenant compte des spécificités de la Société et de ses activités.

Conformément aux recommandations établies par la Bourse de Luxembourg, le Conseil d'Administration est composé, à hauteur de 50%, d'administrateurs indépendants. En outre, aucun des administrateurs visés ci-dessus ne détient une participation significative dans le capital des clients ou des fournisseurs de Sword Group, ni dans des filiales de celle-ci.

Il n'existe aucun administrateur élu par les salariés.

Au regard de la taille de la Société et afin d'améliorer l'efficacité des décisions du Conseil, les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Pour les mêmes raisons, la désignation d'un « *compliance officer* » n'a pas été jugée nécessaire.

2.8.3.3 Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Aucun membre du Conseil d'Administration n'a exercé des mandats ou des fonctions dans des sociétés cotées autres que Sword Group pendant l'année sous revue.

2.8.3.4 Fonctionnement

Le Conseil se réunit, exerce ses travaux et adopte ses résolutions conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, complétées par les dispositions des statuts de Sword Group : il existe un règlement intérieur qui est publié sur le site internet du groupe, il n'existe pas de censeur.

En l'absence d'un comité d'entreprise, aucun représentant des salariés de la Société ou du Groupe n'assiste de manière régulière aux réunions du Conseil d'Administration.

Les budgets sont transmis annuellement au Conseil, qui reçoit également les comptes analytiques suivant un rythme mensuel, et la comptabilité générale suivant une fréquence trimestrielle.

Le Conseil est informé en amont de tout projet d'acquisition, de création d'activité et plus généralement de toute opération financière significative.

Chaque réunion du Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres des documents nécessaires ayant trait à l'ordre du jour. Les administrateurs peuvent demander, à toute époque de l'année, les informations qu'ils jugent utiles sur la marche des affaires de la Société.

L'ensemble des administrateurs, exécutifs ou non, a un accès équivalent aux informations et aux ressources nécessaires à l'exercice de leurs mandats.

Les statuts de Sword Group prévoient la tenue d'un Conseil d'Administration aussi souvent que l'intérêt l'exige. Le Groupe a recours à un cabinet d'avocats pour procéder aux convocations du conseil, qui se réunit généralement au siège social et pour assister le Président à la mise en forme des procès-verbaux.

Sword Group a, dans le cadre du renforcement des règles de gouvernance, établi un règlement intérieur précisant les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration, créée des différents comités, ainsi qu'établi des obligations des administrateurs dans le cadre de leurs fonctions, notamment les obligations déontologiques.

Le Conseil d'Administration procède annuellement à son évaluation. Les administrateurs considèrent, à ce jour, que le fonctionnement actuel du Conseil d'Administration leur permet de remplir leur mission dans de bonnes conditions.

En 2021, le Conseil s'est réuni 6 fois avec un taux de présence des membres de 95 %.

2.8.4 Comité d'Audit

Dans des domaines spécifiques, le Conseil d'administration peut se faire assister, à titre consultatif, par des comités spécialisés qu'il institue et dont il détermine le rôle, les responsabilités, la composition et le mode de fonctionnement.

À ce titre, il a institué un comité d'audit.

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration de Sword Group dans ses tâches de supervision du processus de l'information financière, du processus d'audit externe et du processus de contrôle interne.

Le Comité d'audit se compose de :

- François-Régis Ory, Président,
- François Barbier.

Le Comité compte parmi ses principales missions :

- La surveillance du processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière,
- L'examen des états financiers et des engagements hors bilan,
- Le suivi de la permanence et de la pertinence des méthodes comptables,
- L'examen de la politique financière,
- L'évaluation de l'efficacité des systèmes mis en place par la direction pour identifier, évaluer, gérer et contrôler les risques financiers et non financiers,
- Le suivi du fonctionnement du système de contrôle interne et de gestion des risques relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- Le suivi du fonctionnement du système de contrôle interne et de gestion des risques relatif à prévention de la corruption et du trafic d'influence,
- L'examen périodique des différentes cartographies des risques, des risques de corruption et de trafic d'influence et des risques de nature sociale et environnementale,
- Le suivi de l'audit interne et de ses travaux notamment en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable, financière et extra-financière ;

- Le suivi du contrôle légal des Réviseurs d'Entreprises,
- La vérification du respect du principe d'indépendance des Réviseurs d'Entreprises,
- L'autorisation préalable des services autres que la certification des comptes,
- L'émission d'une recommandation, adressée au Conseil d'administration, concernant les Réviseurs d'Entreprises proposés à la désignation par l'Assemblée générale.

Figurent parmi les sujets traités en 2021 par le Comité :

- La vente de la filiale française du Groupe et ses conséquences sur l'IT, la Communication et les aspects RSE,
- L'influence des boosters sur le Business Plan 2021-2024,
- L'année 2025 pour avoir une idée de la tendance une fois les share deals arrivés à échéance,
- Les budgets alloués au plan de R & D dans la division GRC,
- L'acquisition en Suisse de AiM,
- La gestion et les contrôles opérés au niveau du Groupe,
- La gestion des risques

2.8.5 Comité des Rémunérations et Comité des Nominations, de Gouvernance, d'Éthique et de Responsabilité

Ces 2 comités sont fusionnés et ont pour missions de :

- Recommander au Conseil d'administration les politiques de rémunération applicables aux mandataires sociaux,
- Vérifier l'application des règles définies pour le calcul de leur rémunération variable,
- Faire, le cas échéant, des recommandations à la Direction générale sur la rémunération des principaux dirigeants de l'entreprise,
- Prendre connaissance de la politique salariale et s'assurer qu'elle est compatible avec la bonne marche de la Société et l'atteinte de ses objectifs,
- De préparer les décisions en matière d'actionnariat salarié et d'épargne salariale,
- De préparer la politique d'attribution des actions de performance,
- De vérifier la qualité des informations transmises aux actionnaires concernant les rémunérations, avantages, options consentis aux dirigeants mandataires sociaux,
- La politique de rémunération des cadres dirigeants de la Société,
- La rémunération du Président ainsi que tout engagement le concernant, la rémunération des administrateurs et, le cas échéant, des autres mandataires sociaux,
- Les candidatures aux postes d'administrateurs,
- L'indépendance des administrateurs,
- L'évaluation du Conseil d'administration et du fonctionnement du gouvernement d'entreprise,
- Que les valeurs du Groupe sont respectées, défendues et promues par ses mandataires sociaux, ses dirigeants et ses salariés,
- L'existence de règles de bonne conduite en matière de concurrence et d'éthique, des formations, du dispositif d'alerte et du régime disciplinaire relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique,
- Le bon fonctionnement du dispositif anticorruption et de l'adéquation aux besoins de la Société du Code de conduite,
- La politique de la Société en matière de Développement Durable et de responsabilité d'entreprise et sa cohérence avec les engagements pris par Sword Group relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption,
- De la mise en œuvre d'une politique de non-discrimination et de diversité.

Figurent parmi les sujets traités en 2021 par ces Comités :

- Le Comité de Direction Générale et la mise en place d'un Share Deal par pays,
- Les chartes existantes destinées à gérer les fonctions et donc les délégations des responsables du Groupe,
- Les certifications obtenues par chaque division,
- Les chartes complémentaires requises par les nouvelles régulations,
- Le plan du Groupe concernant les questions BCR et BCP,
- La politique RGPD au sein du Groupe,
- Le recrutement,
- La filiale belge TIPIK.

2.8.6 Direction Générale et Comité de Direction

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière de Sword Group, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à deux de ses membres qui forment la Direction Générale.

La direction générale de Sword Group SE est composée de Jacques Mottard, administrateur-délégué, et Frédéric Goosse, administrateur-délégué et directeur financier Groupe.

La Direction Générale est secondée dans sa tâche par un comité de direction, aussi appelé « Executive Management Committee » ou « EMC ».

Le Comité de Direction « étendu » se compose des personnes suivantes :

■ Jacques Mottard	Président Directeur Général
■ Frédéric Goosse	Directeur Financier
■ Dave Bruce	Directeur Général des Services UK/US
■ Nasser Hammoud	Directeur des Opérations Moyen-Orient/Inde
■ Guillaume Mottard	Directeur d'Opérations Suisse
■ Phil Norgate	Directeur Général Fusion & Acquisition
■ Olivier Perrotey	Directeur d'Opérations Suisse
■ Dieter Rogiers	Directeur Général de BeLux/Grèce/Espagne
■ Nick Scully	Directeur Général du Software

Les membres du Comité de Direction sont sélectionnés pour leurs qualités managériales, techniques et fonctionnelles. Elle est composée de personnes de nationalités et de cultures différentes afin d'apporter au Groupe une vision globale.

Le Comité de Direction fixe les directives annuelles, contrôle l'activité, définit la stratégie à long-terme, définit la politique de l'année, gère le budget annuel et contrôle les centres de profit appelés « Business Units ».

Les opérationnels

Ils ont en charge l'intégralité des filiales qu'ils gèrent (admin, comptabilité-finances, juridique, opérationnel), avec un objectif de rentabilité supérieur au marché et d'une croissance à deux chiffres soutenue sur 4 ans.

Les share deals

Les équipes dirigeantes et personnes-clés des entités du Groupe ont un accès à un plan d'investissement à risque dans le capital de leur société locale respective. Deux scénarii de sortie sont possibles, soit un rachat des titres par le Groupe à une ou des échéance(s) déterminée(s), soit une vente des titres à une partie externe non liée au Groupe.

Dans le cas d'un rachat des titres par le Groupe, en règle générale, le profit potentiel d'un plan d'investissement octroyé aux investisseurs minoritaires correspond au cumul des excédents d'EBIT des années concernées par le plan par rapport à l'EBIT de l'année précédente à l'octroi du plan. Dans le cas d'une valorisation inférieure à la valorisation initiale du plan, l'investisseur minoritaire subira une moins-value sur rachat de titres par le Groupe.

2.8.7 Rémunérations et Avantages alloués aux Administrateurs

Les mandataires sociaux sont rémunérés en fonction de leur expérience, de leur compétence et ce, dans le contexte du marché européen et mondial.

Différents éléments peuvent rentrer dans la rémunération des organes de direction et d'administration, telle l'attribution d'actions, d'options sur actions ou tout autre droit d'acquisition d'actions, les jetons de présence, les conditions de retraite et de départ et les avantages particuliers, qu'ils soient attribués par la Société Sword Group, ses filiales ou des sociétés membres du Groupe.

Les parties fixes et variables de ces rémunérations sont déterminées dans un souci d'équilibre.

Si des options de souscription d'actions sont consenties, le Conseil d'Administration fixe des conditions de performance ainsi que le nombre d'actions issues des options qui doivent être conservées par le mandataire social jusqu'à l'expiration de son mandat.

2.8.8 Politique de Rémunérations

Rémunération du Président du Conseil d'Administration | Jacques Mottard

En 2022, sa rémunération sera reportée comme suit :

- 11 450 € sur la Suisse, au titre de sa fonction de DG de ce pays, associés à des jetons de présence estimés à 13 650 €.

C'est une rémunération qui doit rester stable jusqu'en 2025.

Cas de la rémunération de Financière Sémaphore

La rémunération Financière Sémaphore permet à cette holding :

- De financer les coûts opérationnels courants de Jacques Mottard,
- De financer les coûts opérationnels courants des salariés intégrés à Financière Sémaphore,
- De rémunérer les performances reconnues par le Conseil d'Administration.

Cette rémunération est fixée, depuis de nombreuses années, à 350 K€ par an, et doit rester à 350 K€ par an jusqu'à la fin du business plan.

La présentation des rémunérations 2021/2020 des mandataires sociaux ci-dessous est conforme à la recommandation (n°8) des Principes de Gouvernance d'Entreprise de la Bourse de Luxembourg relative à l'information à donner sur les rémunérations des mandataires sociaux.

Tableau n°1 : Tableau des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	32 653 € ⁽¹⁾	70 175 € ⁽¹⁾
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		N/A
TOTAL	32 653 €	70 175 €

⁽¹⁾ Financière Sémaphore Sàrl, Société contrôlée par Monsieur Jacques Mottard, a facturé des prestations de services et a refacturé des frais divers à Sword Group SE pour un montant total de :

- 550 000 euros HT, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- 950 000 euros HT, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nicolas Mottard	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au titre de l'exercice	25 000 €	15 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
TOTAL	25 000 €	15 000 €

Frédéric Goosse	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au titre de l'exercice	25 000 €	20 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
TOTAL	25 000 €	20 000 €

François Barbier	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au titre de l'exercice	25 000 €	20 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
TOTAL	25 000 €	20 000 €

François-Régis Ory	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au titre de l'exercice	25 000 €	20 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
TOTAL	20 000 €	20 000 €

Antonietta Michelino	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au titre de l'exercice	25 000 €	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
TOTAL	25 000 €	-

Tableau n°2 : Tableau détaillé des rémunérations du Président Directeur Général

Jacques Mottard	Montant au 31/12/2021		Montant au 31/12/2020	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	6 400 €	6 400 €	17 760 €	17 760 €
Jetons de présence	14 090 €	14 090 €	13 985 €	13 985 €
Avantages en nature	12 163 €	12 163 €	38 430 €	39 430 €
TOTAL	32 653 €	32 653 €	70 175 €	70 175 €

Le tableau N°2 est seulement complété pour Jacques Mottard car pour les autres mandataires, les sommes correspondent uniquement à des jetons de présence.

Tableau n°3 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la Société et par toute Société du Groupe

Non applicable.

Tableau n°4 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

Tableau n°5 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

Tableau n°6 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

Tableau n°7 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'y a pas de plan d'options de souscriptions ou d'achat d'actions actuellement en cours.

Tableau n°8 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Non applicable.

Tableau n°9 : Autres informations sur le dirigeant mandataire social

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Mandataires sociaux								
J. Mottard - PDG		X		X		X		X

Jetons de présence

Le montant des jetons de présence alloué aux membres du Conseil d'Administration est de 125 000 euros.

Risques financiers

Le Groupe adopte une politique de gestion prudente de ses risques de marché, principalement le risque de change. Les risques financiers auxquels le Groupe est exposés et les politiques pour y faire face sont détaillées dans la Note 4 des comptes consolidés.

2.9 PERSPECTIVES POUR 2022

Le Groupe prévoit une croissance organique 2022 de 15 %.

Le chiffre d'affaires budgété pour 2022 sans variation de périmètre est de 256 M€ avec une marge d'EBITDA de 13 %.

Cependant, les événements post-clôture, avec la vente de l'activité Gouvernance, Risque et Compliance | Sword GRC, modifie ce budget 2022 avec une prévision de chiffre d'affaires à 233 M€ et une rentabilité (EBITDA margin) à 12 %.

2.10 APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES GOODWILL ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le Groupe s'est fait assister par un cabinet d'expertise comptable pour effectuer les tests de dépréciation du goodwill. Les résultats de ces tests sont décrits à la note 15.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.11 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de l'ensemble consolidé de 17 874 K€ (dont bénéfice part du groupe 17 653 K€).

2.12 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 10 611 626 €. Nous vous rappelons que la somme de 159 283 € figure au compte « *Réserve pour actions propres* », la Société détenant 3 804 actions propres au 31 décembre 2021.

Bénéfice de l'exercice	10 611 626,68 euros
<i>Auquel s'ajoute :</i>	
Les résultats reportés distribuables	171 940 840,09 euros
La Prime d'émission	70 676 064,46 euros
Formant un bénéfice distribuable de :	253 228 531,23 euros
<i>Est affecté aux postes suivants :</i>	
Résultats reportés	157 778 881,23 euros
Dividende à distribuer	95 449 650,00 euros

Le dividende brut par action proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2022 sera de 10 € par action.

Au plan fiscal, conformément aux dispositions légales luxembourgeoises, les distributions de dividendes sont en principe soumises à une retenue à la source au Grand-Duché du Luxembourg, au taux de 15%.

Cependant, ce taux peut être réduit par application des conventions fiscales internationales signées par le Grand-Duché du Luxembourg et du droit communautaire, en fonction de la résidence fiscale du bénéficiaire et sous sa propre responsabilité. Une demande de remboursement devra alors être adressée à l'Administration des Contributions Directes du Grand-Duché de Luxembourg au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle du versement de la retenue à la source, en utilisant le formulaire 901 bis (http://www.impotsdirects.public.lu/formulaires/retenue_a_la_source/).

En outre, sous réserve des conventions fiscales internationales et de la législation applicable dans l'État de résidence du bénéficiaire, toute retenue à la source au Grand-Duché de Luxembourg est susceptible d'ouvrir droit à un crédit d'impôt d'égale montant imputable sur l'impôt dû dans l'État de résidence du bénéficiaire.

À titre d'information, l'administration française considère que les crédits d'impôts conventionnels attachés aux produits des titres de sociétés européennes inscrits dans un PEA et dont les émetteurs n'ont pas leur siège en France n'ouvrent pas droit à restitution, dans la mesure où les revenus des actions placées dans le PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu (cf. notamment BOI-RPPM-RCM-40-50-30-20150115 du 15 janvier 2015).

2.13 VIE DU TITRE ET ACTIONNARIAT

2.13.1 Capital social

Le capital social s'élève à la somme de 9 545 milliers d'euros (neuf millions cinq cent quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq euros). Il est divisé en 9 544 965 actions de 1 euro chacune, libérées intégralement et toutes de même catégorie. Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré sur 2021.

2.13.2 Répartition du capital et contrôle

■ Actionnaires principaux

Jacques Mottard - en ce compris la détention de Financière Sémaphore - détient 17,9 % de droits de vote.
La société Eximium possède quant à elle 16,4 % de droits de vote.
L'actionnariat flottant représente 64,1 % du capital.

■ Répartition du capital à la clôture de l'exercice (31 décembre 2021)

Actionnaires	Nombre d'actions	% de droits de vote
Financière Sémaphore	1 706 280	17,9 %
Eximium	1 570 066	16,4 %
Titres en auto détention	3 804	0,04 %
Salariés et actionnaires divers au nominatif	148 657	1,6 %
Flottant	6 116 158	64,1 %
Total	9 544 965	-

2.13.3 Dividendes

Le dividende par action proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2022 sera de 10 € par action.

2.13.4 Performance boursière

La Société est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B). Le nombre d'actions en circulation s'élève à 9 544 965.

Des informations sur le cours de l'action de la Société sont disponibles sur son site internet (<https://www.sword-group.com/investisseurs/>).

Les actions de Sword Group SE font partie des indices suivants : ICB : 9530 Logiciels et Services Informatiques, Indices CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All-Tradable, CAC® All-Share.

■ Évolution boursière du titre :

2021	Au 31 janvier 2022
Cours de clôture le plus haut 45,35 € (le 30/07/2021)	Cours de clôture le plus haut 44,25 € (le 03/01/2022)
Cours de clôture le plus bas 30,70 € (le 04/01/2021)	Cours de clôture le plus bas 38,10 € (le 24/01/2022)
Nombre de titres échangés en bourse : 10 330 ⁽¹⁾	Nombre de titres échangés en bourse : 6 515 ⁽²⁾

(1) Il s'agit d'une moyenne journalière des échanges réalisés au titre de l'année 2021 au cours de laquelle 2 665 265 titres ont été échangés.

(2) Il s'agit d'une moyenne journalière des échanges réalisés au titre du mois de janvier 2022 au cours duquel 143 329 titres ont été échangés.

2.13.5 Rachats d'actions propres

La Société peut être amenée à détenir ses propres actions dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020 dans la limite de 5 % de son capital social pour une durée de cinq (5) ans. Les objectifs de détention prévus par ce programme étaient les suivants :

- Animation du marché ou de la liquidité dans le cadre d'un contrat de liquidité souscrit avec un prestataire agréé,
- Achat pour échange ou paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Annulation d'actions dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 5% du capital social, sur une période de vingt-quatre mois, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société de l'autorisation de réduction du capital de la Société.

Par la même Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020, l'autorisation a été conférée au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions propres dans la limite de 5 % de son capital social et pour une durée de cinq (5) ans.

Information sur les acquisitions et cessions par la société de ses propres actions au 31 décembre 2021 :

Nombre de titres détenus par la Société au 31 décembre 2020	12 601
Nombre de titres achetés en 2021	116 887
Nombre de titres vendus en 2021	125 684
Nombre de titres détenus en propre par la Société au 31 décembre 2021	3 804

L'acquisition, par la Société, de ses propres actions a été réalisée conformément à l'autorisation conférée au conseil d'administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020 dans sa 17^{ème} résolution, dans le cadre des objectifs décidés par ladite assemblée.

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres au 31 décembre 2021 :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	0,04 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille	3 804
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2021	166 045 €
Valeur de marché du portefeuille à la date du 31 décembre 2021	166 045 €

	Flux bruts cumulés 2021		Positions ouvertes au 31/12/2021	
Nombre de titres	Achats 116 887	Ventes 125 684	A l'achat	A la vente
Echéance maximale	-	-	-	-
Cours moyen	39,7503 €	39,7271 €	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-
Montants	4 646 297,63 €	4 993 056,11 €	-	-

Sword Group n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

2.13.6 Informations relatives aux opérations sur titres des dirigeants de Sword Group

Les dirigeants de Sword Group respectent l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives aux transactions sur les titres de sociétés cotées.

Les dirigeants de Sword Group procèdent régulièrement à la déclaration des opérations qu'ils réalisent sur les actions de Sword Group dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables et s'abstiennent de toutes opérations sur les actions de Sword Group dès lors qu'ils détiennent une information privilégiée.

Afin de prévenir la commission d'éventuels délits relatifs à la détention d'informations privilégiées, Sword Group a établi, conformément à la loi, une liste d'initiés identifiant les personnes détenant des informations privilégiées, travaillant au sein de Sword Group ainsi que les tiers ayant accès à de telles informations dans le cadre de leurs relations professionnelles avec Sword Group.

Au titre de l'exercice clos, il n'y a eu aucune opération sur titres réalisées par les dirigeants.

2.13.7 Autorisations d'émissions données au conseil d'administration

Néant

2.13.8 Informations relatives aux offres publiques d'acquisition

Le capital social de Sword Group s'élève à 9 544 965 € représenté par 9 544 965 actions ordinaires intégralement libérées sans désignation de valeur nominale.

Il n'existe pas d'autres catégories d'actions, ni d'options ou droits préférentiels donnant droit à l'émission d'actions d'une autre catégorie qui pourraient avoir un effet de dilution sur le nombre d'actions émises.

Les actions émises jouissent toutes des mêmes droits tant en ce qui concerne leur droit de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, qu'en ce qui concerne le dividende voté par les actionnaires lors des assemblées générales.

À noter qu'il n'existe aucune restriction au transfert de titres ni aucun droit de contrôle spécial dans le chef de certains détenteurs de ces titres. Aucun accord entre actionnaires pouvant induire des restrictions au transfert de titres ou aux droits de vote n'a été conclu.

Les membres du Conseil d'Administration de Sword Group sont nommés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, Ils sont nommés pour une durée de 4 ans maximum. Normalement, la durée du mandat des Administrateurs de Sword Group est de 4 ans. Leur mandat est renouvelable.

En principe, le mandat d'Administrateur prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale qui pourvoit à son remplacement. L'Assemblée Générale peut révoquer les Administrateurs à tout moment.

En cas de vacance d'un mandat d'Administrateur, le Conseil d'Administration peut pourvoir à son remplacement, en se conformant cependant aux règles régissant la nomination des Administrateurs. À la prochaine Assemblée Générale, les Actionnaires décident de la nomination définitive, en principe pour la période restante du mandat de l'Administrateur remplacé.

2.14 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 28 février, Le Groupe a signé un contrat de vente (SPA) avec Riskconnect, prévoyant la cession des activités GRC dans un délai d'environ six semaines afin d'obtenir les autorisations des autorités de régulation.

Cette opération aura un effet de levier considérable sur les prochains investissements du Groupe.

Le 21 mars 2022, le Groupe a signé une convention pour l'achat de 100% des actions de Ping Network Solutions Limited, société de droit anglais, pour un montant de 8 416 milliers de livres sterling (équivalent à 10 033 milliers d'euros), hors complément de prix. Ping Network Solutions Limited est une société de services spécialisée dans la conception, la fourniture, l'intégration et la gestion de solutions de réseau à destination d'une clientèle internationale, opérant notamment dans les secteurs de l'énergie, des services financiers, de l'éducation, du secteur public, de la fabrication et de la construction. L'acquisition de Ping Network Solutions Limited permettra au Groupe de créer des synergies sur le plan organisationnel, de renforcer la gamme de ses services et d'élargir sa clientèle.

Le conseil d'administration ne s'attend pas à ce que la guerre Russie-Ukraine ait un impact direct sur les activités du Groupe.